

Stratégie d'internationalisation de la municipalité de Maastricht

La stratégie d'internationalisation de la municipalité de Maastricht est basé sur des ambitions qu'elle a avancé dans le document *Stadsvisie 2030* (vision urbaine) et qu'elle a développé de manière plus avant dans sa vision économique, sa vision structurelle et sa vision sociale. Cette stratégie d'internationalisation ne formule donc pas de nouveaux objectifs politiques, mais met en avant comment, par le biais de l'internationalisation, il est possible de contribuer à la réalisation de ces ambitions formulées antérieurement.

Le terme « internationalisation » signifie, au sens premier, « l'établissement de rapports et liaisons avec l'étranger ». Et c'est précisément à ce niveau que la stratégie d'internationalisation souhaite jouer un rôle : l'établissement de rapports et liaisons (au sens le plus large du terme) avec les citoyens, les autorités ou les institutions à l'étranger, mais aussi avec les acteurs internationaux de Maastricht, le but visé étant la réalisation des objectifs politiques formulés dans les documents portant sur la vision développée par la municipalité (et élaborée de manière plus détaillée dans les différents programmes budgétaires).

Les documents *Stadsvisie 2030* (vision urbaine), *Economische Visie 2020* (vision économique), *Structuurvisie* (vision structurelle) et *Sociale Visie* (vision sociale) définissent pour Maastricht une ambition internationale. La stratégie d'internationalisation détermine le cap à suivre pour traduire cette ambition en lignes d'action concrètes, en phase avec ces visions et leur mise en oeuvre dans les différents programmes budgétaires des municipalités. Maastricht choisit de ne pas dresser un programme d'internationalisation indépendant. Nous allons donner forme à cette internationalisation essentiellement via les programmes budgétaires. Cette approche requiert une vision cohérente et une orientation sur l'internationalisation. Cette stratégie d'internationalisation tient lieu de cadre de référence pour les ambitions internationales dans les différents programmes budgétaires et permet de se faire une idée des résultats concrets que nous pourrons réaliser au cours de la période à venir.

La vision de Maastricht en 2020, telle que présentée cette année dans le document *Economische Visie Maastricht 2020* (et déjà décrit antérieurement dans le document *Stadsvisie 2030*) est un principe directeur pour la stratégie d'internationalisation de Maastricht. Cette vision intégrale est axée sur trois axes prioritaires:

- le renforcement des connaissances et de l'innovation ;
- le renforcement de la culture en relation avec l'économie ;
- le renforcement de Maastricht en tant que ville de rencontre.

Par ailleurs, il est également misé sur l'amélioration de plusieurs conditions connexes cruciales, notamment un climat d'implantation attrayant et les indispensables liaisons transfrontalières.

Le plus grand défi stratégique dans le domaine de l'internationalisation est de lier Maastricht et d'ancrer cette ville avec et au sein de l'Euregio Meuse-Rhin, de l'Europe et du monde, et de favoriser en outre à Maastricht un climat de vie et de travail dans lequel les acteurs internationaux se sentent les bienvenus et parfaitement à l'aise. Cela peut être réalisé de différentes manières : en participant, par exemple, à des projets européens (subventionnés), en créant des jumelages ou des accords de coopération avec d'autres villes et régions d'Europe, en influençant la politique européenne et en jouant un rôle actif dans un réseau à forte orientation internationale.

Maastricht souhaite activement donner forme à l'internationalisation. L'internationalisation est un moyen nous permettant d'atteindre nos objectifs. Ces activités d'internationalisation, nous ne pouvons toutefois pas les réaliser seuls. En collaboration avec les partenaires que nous avons dans la ville et dans la région (Euregio) (autorités partenaires, sociétés, institutions, organismes et citoyens), nous œuvrons à la concrétisation de ces objectifs. La municipalité de Maastricht peut notamment jouer un rôle unificateur et faciliter la dynamique nécessaire : cela doit être rendu possible pour les autres partenaires également. Maastricht ne peut pas réaliser cela seule. Pour ce faire, il lui faudra pouvoir agir, de manière optimale, avec différentes parties, que ce soit à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale.

Maastricht est activement à la recherche de partenaires dans l'Euregio Meuse-Rhin ainsi que dans le réseau de villes formé par Maastricht, Aix-la-Chapelle, Hasselt, Heerlen et Liège (MAHHL). Maastricht travaille déjà en étroite collaboration avec les deux autres villes du Limbourg du Sud. Consciente de la position qu'elle occupe, Maastricht s'investit délibérément dans la défense des intérêts des

municipalités voisines du *Heuvelland*, mais aussi en portant un regard ouvert sur sa position de ville transfrontalière et ce, à travers des accords de coopération avec les municipalités voisines de Belgique, notamment Tongres, Riemst, Lanaken et Bilzen.